

Actualités du droit fiscal

Animée par :

Faroudja Ait-Ahmed
Maître de conférences - Université de Reims

Objectif :

Le droit fiscal est un domaine en constante évolution comportant de nombreux enjeux fondamentaux en pratique. Appréhender ces évolutions permanentes n'est pas aisé. Cette formation a pour objectif de revenir sur les mesures importantes issues des dernières lois de finances en matière de fiscalité des particuliers comme des entreprises en les appréhendant sous un angle pratique. Les innovations jurisprudentielles récentes ainsi que celles de la doctrine de l'administration fiscale seront également envisagées.

Durée :

4 heures

Date :

23 janvier 2018 (14h - 18h)

Public concerné :

Avocats, Juristes, Notaires

Niveau :

Spécialisation

Lieu :

Pro-Barreau : 3, rue de Nesle – 75006 Paris

Prix :

390 €

Thèmes abordés :

Fiscalité des particuliers ; barème de l'impôt sur le revenu ; prélèvement à la source ; prélèvement forfaitaire sur les revenus du capital ; impôt sur la fortune immobilière ; fiscalité des entreprises ; revalorisation des seuils d'application des régimes « micro » d'imposition des bénéficiaires ; modification de l'abaissement progressif du taux de l'impôt sur les sociétés ; suppression de l'encadrement des charges financières liées à l'acquisition de titres de participation ; contribution exceptionnelle additionnelle à l'impôt sur les sociétés ; actualité jurisprudentielle ; apport de la doctrine de l'administration fiscale.

FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

Actualités du droit fiscal

14h00 - 15h30

I. Fiscalité des particuliers

A. *Les nouveautés en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques*

- Revenus de capitaux mobiliers
- Plus-value des particuliers

B. *Réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune*

15h30 – 15h45

Pause

15h45 – 18h00

II. Fiscalité des entreprises

A. *BIC / IS*

B. *TVA*

18h00

Fin de la formation

Actualités du droit fiscal

Coordonnées personnelles :

Mme M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : presentielles@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 390* euros par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

*Les frais de participation comprennent la formation, le dossier pédagogique et l'accès aux suppléments en ligne

Date et lieu : 23 janvier 2018 au 3, rue de Nesle - 75006 Paris

Fait à :

le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais.

Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 10 % du prix de la formation.

Annulation moins de 10 jours avant la formation : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Les remplacements de participants sont admis. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent nous être communiqués par écrit avant la formation.

Par ailleurs, Pro-Barreau se réserve le droit d'ajourner une formation, si le nombre de participants prévu est inférieur à vingt. Dans ce cas, Pro-Barreau s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit. Pro-Barreau se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.